



Et maintenant la prime ?

Dans une « note aux instances sur la situation de trésorerie », donnée la veille du Comité Technique d'Etablissement du 8 décembre, la direction proposait de différer le paiement de la prime de service 2015 qui est « **un droit d'usage national** », non plus fin janvier 2016 et un petit reliquat en novembre 2016 : mais 50% fin janvier, 35% « pourrait être versé » fin février, et le solde 15% en novembre. **Devant la pression exercée par notre organisation syndicale avec un projet d'assemblée générale du personnel, la direction propose le paiement de la prime comme les autres années.**

En effet dans sa note la direction fait état de difficultés de trésorerie de l'Hôpital, mais les salariés n'ont pas à subir les choix financiers de l'établissement, du gouvernement, les restrictions de crédits et les retards de paiement de l'Agence Régionale de Santé.

La prime de service est prévue au budget « compte h641-13 », où est passé l'argent ?

Etre informé en décembre, par une note sans débat dans les instances représentatives du personnel, que tout le personnel aura son pouvoir d'achat réduit en janvier, quelle conception du dialogue social ! Quelle étonnante façon de souhaiter bonne année !

**La détermination de vos élus CGT a payé,
la prime sera versée le 2 février.**

La CGT vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.....

*Alors, agissons ensemble ! Syndiquez-vous !
- Contactez-nous au local CGT au ☎ 2970 - au sous-sol de l'établissement
Allo CGT : 04.90.49.29.70 cgt-hopital-arles@sfr.fr*